

Aires éducatives : le concept monte en puissance

Alors qu'une vingtaine d'aires existent déjà en Corse, les acteurs institutionnels ont décidé de créer un groupe territorial afin de mieux accompagner les projets existants et ceux à venir. Une charte d'engagement a ainsi été signée hier à Corte

Une aire éducative, c'est une zone terrestre ou marine de petite taille dont la protection est en partie assurée par les élèves d'une ou plusieurs classes de cycle 3 (du CM1 à la 6^e).

Le principe est né en 2012 aux Marquises et a mis le pied en Europe - notamment en France - en 2014. Depuis, il a fait du chemin et aujourd'hui, on compte plus de 200 établissements français concernés.

En Corse, il existe une vingtaine d'aires éducatives, soit terrestres (ATE) soit marines (AMT) qui impliquent des établissements de Bonifacio à Brando, en passant par Ajaccio, Corte ou Albitreccia. « L'objectif, explique Joseph Salvini de l'Office de l'environnement, c'est que les enfants soient des acteurs et sources de proposition pour gérer l'aire éducative de manière participative. Ils seront ainsi sensibilisés à la protection de l'environnement et apprendront à connaître les différents acteurs ».

« La première année à Bonifacio, il y avait Jean-Louis Pieraggi, éco-éducateur à l'OFEC, les élèves ont réalisé un diagnostic et constaté que les espèces florissantes indigènes étaient menacées par

la grille de survie. Ils ont rédigé des courriers, notamment au Conservatoire du littoral, et procédé à une campagne d'arrachage. À Propriano, c'est une approche journalistique qui a été choisie, avec une interview du gestionnaire et la rédaction d'un article qui a été repris dans les colonnes de Corse-Matin ».

Ce qu'il faut retenir, c'est que « les propositions faites par les élèves ne sont pas faciles, elles s'inscrivent sur une connaissance du terrain et peuvent être concrètement mises en œuvre par le gestionnaire ».

Les projets peuvent ensuite être labellisés, afin de les inscrire dans le temps.

Capitaliser sur le retour d'expérience

On l'aura compris, le concept suscite l'engouement et pour y faire face, un groupe territorial d'aires éducatives a officiellement été mis en place hier, dans les locaux de l'Office de l'environnement de Corte.

Son rôle sera de maintenir la dynamique existante et de garantir la qualité des projets dans la durée, notamment en propo-



Réunis autour de la table, les différents partenaires ont également réfléchi à une programmation pour l'année qui vient.

JOSÉ MARTINETTI

sant un accompagnement soutenu aux enseignants et à leurs partenaires. « Il sera copiloté par l'OFEC, l'académie de Corse et les

services de l'État via la Dreal et l'Office français de la biodiversité (OFB) », énumère François Saggeniti, président de l'OFEC. Le

Parc naturel régional de Corse, le Parc marin du Cap Corse, les trois CPSE qui couvrent l'île, le Conservatoire du littoral, le CAUE et la

Direction sont membres permanents, ceci n'excluant pas l'entrée d'autres acteurs « en fonction des besoins ».

Fonctionner en groupe permet naturellement de mettre des choses en commun.

« Nous capitalisons sur les retours d'expérience, explique à ce titre François Morissano, de l'OFB, et nous les rendons utiles pour tout le monde, pour qu'ils soient bénéfiques à tous ».

Investissement pour l'avenir

Véritable investissement pour toutes les parties prenantes, les aires éducatives « qu'elles soient marines ou terrestres - sont aussi un investissement pour l'avenir : « J'ai constaté que cet engagement suscitait un goût pour la chose publique et la réflexion collaborative chez les élèves », souligne Jean-Louis Pieraggi.

« Beaucoup s'engagent ensuite dans des associations ou des conseils municipaux de jeunes ».

Pensez supplémentaire s'il en fallait, que c'est bien vers la jeunesse que l'espoir d'un monde meilleur doit se tourner.

MORGANE QUILICHINI